

Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)

La Martinique
2024-2028 et 2029-2033



**Bilan de l'information faite au public préalablement à
la révision de la PPE de la Martinique 2024-2033**

I. Introduction

1. Présentation du projet de révision de la PPE de Martinique

La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) des zones non interconnectées (ZNI) est instituée par l'article L141-5 du code de l'énergie. Elle établit les priorités d'actions pour toutes les énergies du point de vue de la maîtrise de la demande, de la diversification des sources, de la sécurité d'approvisionnement, du développement du stockage et des réseaux sur deux périodes consécutives de cinq ans. Conformément à la réglementation, la PPE de la Martinique est soumise à révision, qui portera sur les périodes 2024-2028 et 2029-2033.

La PPE est co-élaborée par l'État et la Collectivité Territoriale de Martinique. Elle est spécifique à la Martinique et distincte de la PPE nationale. Le décret n°2018-852 a été publié au journal officiel n°0232 le 7 octobre 2018.

Le 24 août 2022, la Collectivité Territoriale de Martinique, conjointement avec le représentant de l'État en Martinique, ont rédigé [la déclaration d'intention de la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie \(PPE\)](#) de la Martinique, en application de l'article L.121-18 du code de l'environnement.

[Les ateliers thématiques de concertation](#) ont lieu du 6 au 9 février 2023 avec pour objectif de réunir les parties prenantes du territoire sur chacun des volets de la PPE.

2. Bilan de l'information faite au public préalablement à la révision de la PPE

2.1 Synthèse des observations et propositions formulées du 20 mai au 20 juin 2022

La première participation du public par voie électronique et sur registre papier a été organisée du 20 mai au 20 juin 2022 par l'État et la CTM. Pendant cette période, les documents de la consultation étaient consultables sur les sites internet de la DEAL et de la Collectivité Territoriale de Martinique, ainsi que sur support papier, à la DEAL Martinique.

Les personnes intéressées ont pu participer en adressant leurs observations au préfet de la Martinique et à la CTM.

Malgré des efforts d'information, notamment à travers un relais dans les magazines Antilla et France

Antilles, seulement 8 contributions ont été enregistrés, dont 6 en provenance d'entreprises privées. Pour autant, les contributions – exclusivement par voie électronique – ont été argumentées et riches de contenus.

La typologie des contributeurs :

Au total, il y a eu 8 contributions, dont :

- 6 proviennent d'industriels du secteur des énergies
- 1 d'un syndicat patronal de professionnels du secteur des énergies renouvelables
- 1 d'une association agréée de protection de l'environnement

L'ensemble des contributions ont un caractère positif et apportent des éléments à la rédaction de la PPE 2024-2033. Les contributeurs ont fourni des objectifs ambitieux concernant la transition énergétique en Martinique.

Les thématiques abordées :

- le déploiement des véhicules électriques et des bornes de recharges
- le développement ambitieux des énergies renouvelables : photovoltaïque, hydroélectricité, énergies marines, l'éolien
- le développement du stockage d'électricité à travers la filière batterie et hydrogène
- le développement de l'hydrogène vert

Thématiques abordées	Contenu	Prise en compte dans la PPE
Le déploiement des véhicules électriques et des bornes de recharges	<p><u>Fiscalité</u> : il est proposé de redéfinir le modèle de fiscalité des collectivités pour le rendre compatible avec une transition vers un parc 100 % électrique</p> <p>Les contributeurs soulignent que la pénétration des véhicules électriques s'accompagnera d'une demande plus forte en électricité, sans garantie de la nature renouvelable de celle-ci. L'une des solutions évoquée peut être la recharge en autoconsommation à partir de solaire.</p>	<p>Les propositions relatives aux modifications législatives ne relèvent pas de la PPE</p>
Le développement du photovoltaïque	<p>Selon les contributeurs, la filière photovoltaïque est présentée comme l'une des principales ressources vers un mix électrique décarboné. Les contributions demandent des évolutions sur les problématiques liées au dispositif de soutien public « appels d'offre de la CRE » (manque de régularité, décorrélation du tarif d'achat du volume des demandes de raccordement au niveau national, prise en compte des surcoûts liés aux installations PV en ombrières dans le cahier des charges). Le réhaussement du seuil de 100kW à 500kW du guichet d'obligation d'achat est également évoqué.</p> <p>Une contribution évoque l'agrivoltaïsme en tant que perspective intéressante mais sans cadre de développement à l'heure actuelle. Elle propose d'inscrire un objectif de développement dans la PPE et indique une évaluation du potentiel à hauteur de 30 à 50 MW sur tout le territoire.</p>	<p>La perspective de l'autonomie énergétique de la Martinique et d'une production de l'électricité à partir d'énergie renouvelable en totalité reste la cible.</p> <p>Les objectifs fixés par la PPE permettront de soutenir efficacement le développement de la filière photovoltaïque. Les propositions relatives aux modifications législatives ne relèvent pas de la PPE.</p> <p>Bien que cela ne relève pas directement de la PPE, on peut noter que, en cohérence avec la PPE, les prochains appels d'offre CRE devraient offrir de la visibilité sur toute la période de la PPE, avec des objectifs de déploiement du PV spécifiques à la Martinique.</p>
Le développement de l'hydroélectricité	<p>Une contribution souligne l'intérêt de la filière hydroélectricité, et propose de porter l'objectif de développement à 10MW contre 2,5MW actuellement.</p>	<p>Un objectif de développement pour l'agrivoltaïsme est a priori conditionné aux études de sites et des retours d'expérience sur les cultures locales des projets en cours de développement.</p>
Le développement des énergies marines et de la géothermie	<p>Les énergies marines et notamment la filière éolien en mer sont évoquées par des contributeurs.</p> <p>Une contribution demande le maintien de l'objectif de 40MW relatif au projet Géothermie des Anses d'Arlet.</p>	<p>L'hydroélectricité est prévue dans la PPE et les objectifs dépendent du niveau d'avancement des projets et du potentiel global du territoire.</p>
Le développement de l'éolien	<p>Les contributeurs soulignent les contraintes qui restreignent le développement de la filière, et évoquent le nouvel arrêté tarifaire qui n'appelle plus à coupler les projets avec des dispositifs de stockage. Une contribution propose un objectif de 90 à 100 MW à l'horizon 2033 pour l'éolien terrestre.</p>	<p>Afin d'apporter de la visibilité aux filières énergies marines, la PPE révisée pourra ouvrir à moyen terme une possibilité de développement, qui reste à confirmer et à dimensionner en fonction des études de sites et de la maturité des filières émergentes. Le maintien des objectifs dépend du niveau d'avancement des projets existants et à venir.</p> <p>Suite à sa révision simplifiée, la PPE de la Martinique est en adéquation avec les objectifs proposés de développement de l'éolien pour l'horizon 2023. La PPE révisée prendra en compte le potentiel mobilisable et notamment la cartographie des zones favorables à l'éolien, en cours de finalisation.</p>
Le développement du stockage d'électricité à travers la filière	<p>Les contributeurs soulignent l'intérêt de développer les capacités du territoire en termes de stockage d'électricité et demandent au gestionnaire de réseau d'anticiper les besoins futurs dans une perspective de développement des énergies renouvelables. Plusieurs contributions mentionnent le seuil de déconnexion fixé 45 % à horizon 2023 et</p>	<p>La PPE révisée n'écartera aucun scénario crédible ouvrant la perspective d'une autonomie énergétique complète de la Martinique en 2030.</p>

Thématiques abordées

Contenu

Prise en compte dans la PPE

batterie et hydrogène

questionnent sur les moyens alloués au territoire d'un point de vue réseau pour l'atteindre et le dépasser.

La dernière proposition ne relève pas directement de la PPE.

Une contribution évoque la problématique du recyclage des batteries.

Le développement de l'hydrogène vert

Les contributeurs soulignent l'intérêt de planifier et définir les usages de la filière hydrogène pour la Martinique. La mobilité est notamment citée, ainsi que le stockage et transport d'énergie.

Afin d'apporter de la visibilité à la filière, la PPE révisée pourra ouvrir à moyen terme une possibilité de développement, qui reste à confirmer et à dimensionner en fonction des études de sites et de la maturité de cette filière émergente.

2.2 Synthèse des observations et propositions formulées du 22 novembre au 22 décembre 2022

La concertation préalable s'est poursuivie sous la forme d'un questionnaire en ligne du 22 novembre au 22 décembre 2022. Une réunion publique a également été organisée le 6 décembre 2022, à l'Hôtel de l'Assemblée de la Collectivité Territoriale de la Martinique, à Fort-de-France, de 18h à 20h. L'information de cette consultation s'est faite par voie dématérialisée, à l'aide de plaquette de communication (voir en annexe) et par radio dans l'émission Federika sur Martinique la 1^{er} le 28 novembre 2022, et un relais dans le magazine Antilla.

La typologie des contributeurs :

En tout, 165 personnes ont répondu au questionnaire, parmi elles, 111 ont indiqué répondre en tant que citoyens (67,3%). Le 6 décembre 2022, 44 personnes ont participé à la réunion publique.

Vous répondez en tant que :
165 réponses

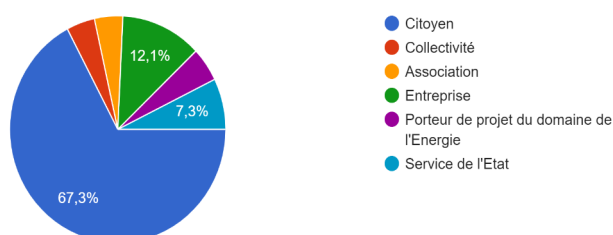


Figure 1 : Panel de participants au questionnaire de la concertation en ligne PPE au 22/12/22

Q1/ Vous sentez-vous concerné.e par les questions qui touchent à l'énergie et la transition énergétique en Martinique ?
165 réponses

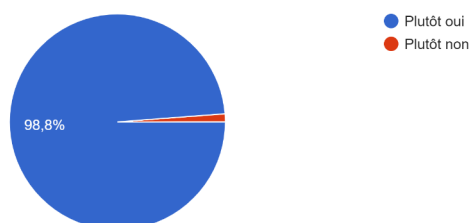


Figure 2 : réponse à la question n°1 du questionnaire au 22/12/22

Q2/ Connaissez-vous l'existence de la PPE de Martinique ?
165 réponses

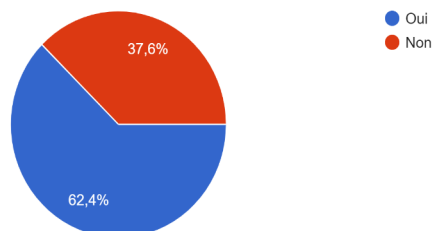


Figure 3 : réponse à la question n°2 du questionnaire au 22/12/22

Q3/ Choisissez un sujet parmi ceux de la liste ci-dessus :
165 réponses

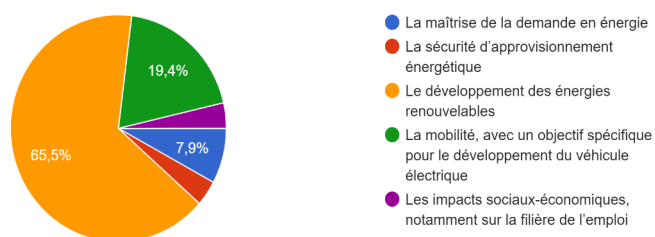


Figure 4 : réponse à la question n°3 du questionnaire au 22/12/22

Les questions 4 et 5 demandaient aux répondants d'indiquer les trois principaux freins et les trois principales opportunités dans le cadre du sujet choisi.

Ci-après une synthèse des réponses les plus citées :

Thématiques abordées

Le développement des énergies renouvelables

La mobilité et transport, avec un objectif spécifique de déploiement des véhicules électriques

Freins

Politique énergétique du territoire :

Est cité par de nombreuses contributions le manque de vision à long terme du territoire et le manque de soutien et d'implication de la Collectivité Territoriale de la Martinique sur les sujets clés

Le coût général de la transition est très élevé et incite les décideurs à se reposer sur les solutions historiques plutôt qu'à investir dans des filières nouvelles ou récentes

Le modèle fiscal des collectivités doit évoluer pour assurer son affranchissement futur des produits pétroliers

Freins liés à l'acceptabilité, usage des sols, aux coûts des projets

L'acceptation par la population vis à vis de certaines filières (biomasse et éolien notamment) n'est pas acquise, voir l'hostilité croît à mesure que s'implantent les nouveaux projets

Le conflit d'usage sur certaines parcelles et l'intégration dans les paysages des EnR sont des sujets particulièrement importants en Martinique

Les coûts d'investissements de certaines filières ou projets

Dans le questionnaire, le sujet de la mobilité était accompagné de l'objectif spécifique portant sur le déploiement de la mobilité électrique. Une grande partie des répondants ont cependant remis en question la pertinence du véhicule électrique, qui a été conditionné aux critères suivants :

Le mix électrique doit être décarboné en priorité pour alimenter les véhicules électriques

Le coût des véhicules électriques, malgré leur baisse générale et le bonus à l'achat de l'Etat, reste réhibitoire pour des revenus moyens

Sa fiabilité (et notamment le manque de retour d'utilisation des batteries en milieu tropical) a été largement cité par les contributeurs

Les freins relatifs à l'aménagement du territoire et aux politiques de mobilité:

Plusieurs contributions soulignent l'inexistence ou l'inapplication de plan d'action des pouvoirs publics contre l'engorgement toujours plus important de la zone centre

Opportunités

Pour le territoire :

L'autonomie énergétique est citée par les répondants en tant qu'opportunité pour le territoire de s'affranchir de sa dépendance historique à l'importation d'hydrocarbures ; La richesse des ressources locales doit permettre la substitution aux importations fossiles

Pour les ménages, la maîtrise de sa propre consommation voir de sa production est également citée en tant qu'opportunité apportée par les énergies renouvelables

L'amélioration à terme du pouvoir d'achat des usagers et la réduction des dépenses des collectivités et de l'Etat

Pour les porteurs de projet :

Les porteurs de projet privés et publics peuvent faire appel aux aides publiques (les aides du Programme Territorial de Maîtrise de l'Énergie, de l'État et de l'Europe sont citées)

Les filières EnR en particulier le photovoltaïque et éolien sont devenues très compétitives par rapport aux énergies fossiles

Le photovoltaïque est mentionné en tant qu'installation facilement déployable sur l'île et le gisement total de la Martinique est loin d'avoir été exploité

Les opportunités relatives à la transformation des moyens de déplacement :

Les modes de transports partagés (convoiturage, transports publics) permettront des économies d'énergies, des routes moins encombrées, des économies pour les usagers, l'amélioration de la qualité de l'air et la diminution de la pollution sonore

La création d'emploi lié aux nouvelles formes de mobilité, le développement des offres côté constructeurs et pour l'ensemble de la filière

La valorisation des compétences et du savoir faire qui existe déjà sur le territoire dans le domaine des transports

La disponibilité des moyens de financement publics et des aides est aussi citée en tant qu'opportunité dans le développement des nouvelles filières (véhicule électrique notamment).

Thématiques abordées

Freins

Opportunités

Les opportunités pour les motorisations alternatives :

La voiture électrique est citée en tant qu'opportunité de décarboner une partie du parc automobile historique à condition de l'alimenter avec de l'électricité produite à partir d'énergie décarbonée et d'en profiter pour penser la mobilité autrement

L'hydrogène est également cité comme outil de décarbonation notamment pour les flottes de véhicules lourds (transport voyageur maritime et transport logistique marchandise notamment).

Selon les répondants, le territoire dispose de nombreux atouts dans le domaine de la MDE pour gagner en efficacité énergétique : le territoire est petit ce qui permet d'envisager des solutions de déplacements sobres, l'ensoleillement permet d'exploiter l'énergie solaire, la ventilation naturelle permet d'aérer naturellement sans recours à la climatisation par défaut

L'accès aux différentes aides dans le domaine, et la coordination des pouvoirs publics pour une meilleure allocation des dépenses publiques

Selon la quasi totalité des répondants qui ont choisi le sujet, la sécurité d'approvisionnement dépend de la capacité d'importations et de stockage des hydrocarbures pour la production d'énergie, ce qui rend le territoire largement dépendant aux approvisionnements extérieurs et au contexte géopolitique. En ce sens, l'opportunité principale pour le territoire est la diversification du mix électrique avec l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables locales pour consolider la sécurité d'approvisionnement. Le vent, le soleil, la biomasse, la mer sont autant de ressources citées par les répondants

L'élaboration des politiques publiques territoriales ou nationales dans le domaine de la MDE :

Est largement cité le manque de connaissance des consommations et sur les gisements potentiels d'économie d'énergie dans les politiques publiques

Le manque de mise en place de dispositifs incitatifs est souligné par de nombreuses contributions

Il y a des mesures d'efficacité énergétique, mais pas assez de dispositifs incitant à la sobriété

Le cadre réglementaire et normatif (RTM, RTAA DOM et l'habilitation énergie, sont évoqués par plusieurs contributeurs) ne serait plus adapté à la réalité du territoire

Les freins qui ralentissent la mise en œuvre des actions par les porteurs de projets :

Le manque de trésorerie et d'expertise des collectivités et des particuliers

De nombreux contributeurs évoquent le manque de prise de conscience des habitants sur les enjeux énergétiques. Le mode de vie actuel n'est pas assez discuté et un changement de mentalité semble incontournable, l'exemple le plus cité et la climatisation

Le stockage d'électricité a été cité en tant qu'enjeu fort de cette thématique étant donné la pénétration importante d'énergies renouvelables intermittentes à prévoir sur le réseau. Cependant le manque de planification dans ce domaine, ainsi que le coût important du stockage sont relevés en tant que frein à son déploiement

La petite taille de la Martinique et par conséquent son petit marché est également cité comme un frein

**La maîtrise de la
demande en énergie
(MDE)**

**La sécurité
d'approvisionnement
énergétique**

Thématiques abordées

Les impacts sociaux économiques

Freins

Le manque de formation pour les métiers de la transition énergétique sur le territoire

Le changement des mentalités sur les questions de la transition énergétique

La filière hydrocarbure est une filière bien implantée en Martinique, sa disparition menace de nombreux emplois

Des contributions soulignent qu'une partie de la population en situation de précarité ou à faible ou moyen revenus ne profitera pas de la transition énergétique sans un accompagnement de l'Etat et de la CTM

Opportunités

La création d'emplois liés au développement des différentes filières d'énergies renouvelables et à la transition énergétique en général

Les nouveaux métiers peuvent rendre attractif le territoire pour la jeunesse

Les offres de formations en lien avec la transition énergétique auront plus de place dans les cursus universitaires et dans les filières techniques

Q6/ Considérez-vous que la première PPE de Martinique (2016-2023) a été un succès ?

164 réponses

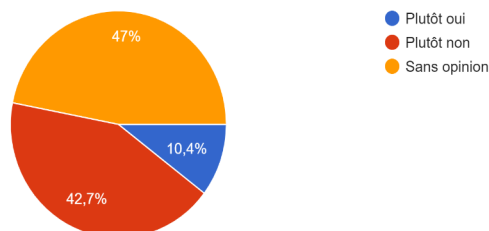


Figure 5 : réponse à la question n°6 du questionnaire au 22/12/22

La question 7 invitait les répondants à développer leur réponse à la question 6 (cf .Figure 5 ci-dessus) dans le cadre d'une réponse libre.

Les contributeurs qui ont choisi le « plutôt non » et « sans opinion », justifient leur choix par des réponses que l'on peut résumer de manière suivante :

- L'actuelle PPE n'a pas atteint les objectifs fixés à 2023 dans la plupart des volets
- La PPE reste méconnue du grand public, ses réalisations sont difficilement observables

Les contributeurs qui ont choisi le « plutôt oui » justifient leur choix par l'avancée des objectifs, notamment dans le développement des énergies renouvelables.

La question 8 invitait à citer trois pistes d'amélioration à prendre en compte pour le prochain exercice portant sur les périodes 2024-2028 et 2029-2033. Ci-après un résumé des résultats obtenus :

Thématique abordée	Contenu des propositions	Prise en compte PPE
<p align="center"> Implication citoyenne, connaissance des enjeux de l'énergie et des conséquences sur l'environnement et le climat </p>	<p>Un effort de vulgarisation de l'information et de publication régulière des grandes actions liées à la mise en œuvre de la PPE est formulé par les répondants, pour les acteurs chargés de son suivi</p> <p>Des contributions portent sur le besoin de sensibilisation des élus locaux aux enjeux de la transition énergétique dans le cadre de la révision de la PPE et au-delà</p> <p>Un effort de sensibilisation des citoyens à leur implication possible dans la transition peut être réalisé par la gouvernance locale de l'énergie : la participation des citoyens aux projets de production d'énergie renouvelables, en autoconsommation individuelle ou collective par exemple sont des solutions citées par les contributeurs</p> <p>L'exemplarité nécessaire des institutions et des collectivités est largement citée, notamment en ce qui concerne les actions de MDE et d'équipement en énergies renouvelables</p> <p>Pour les projets structurants du territoire, il est demandé l'organisation de concertations préalables pour y associer le public</p> <p>De nombreuses contributions soulignent la nécessité de mieux définir les moyens alloués au territoire pour l'atteinte de ses objectifs ambitieux</p> <p>Diversification du mix : ne pas omettre de citer l'ensemble des filières potentiellement mobilisables dans le cadre des deux prochaines périodes de la PPE, les filières géothermies, énergies marines renouvelables et hydroélectricité sont notamment citées</p>	<p>La PPE est le fruit d'une concertation large ouverte aux acteurs socio-professionnels de l'énergie et à tous les intéressés, et c'est pourquoi la CTM et l'Etat ont décidé d'engager une concertation préalable dès le mois de mai 2022</p> <p>Le suivi de la PPE pourra faire l'objet d'une publication régulière par les acteurs chargés de son suivi</p> <p>La PPE fera l'objet d'une présentation aux élus de la Collectivité Territoriale avant son adoption définitive</p> <p>Le dernier point n'est pas directement du ressort de la PPE</p> <p>La PPE précise les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs pour ses différents volets</p> <p>La PPE révisée n'écartera aucun scénario crédible ouvrant la perspective de l'autonomie énergétique aux horizons fixés. Toutes les opportunités concrètes et opérationnelles pour le territoire seront étudiées, selon les études de gisements et de potentiels existants et à venir</p>
<p align="center"> La procédure de la révision de la PPE et ses objectifs </p>	<p>Une demande d'effort sur le détail des gisements bruts du territoire pour les différentes filières d'énergie renouvelables dans la PPE est formulée</p> <p>Il est demandé la mise en place d'un comité chargé du suivi de la mise en œuvre de la PPE</p> <p>De nombreuses contributions soulignent l'importance des aides publiques (CTM, Etat, Europe) dans l'accompagnement à la transition énergétique dans les domaines de la production d'énergies renouvelables, de la rénovation de l'habitat et des économies d'énergies</p>	<p>Le suivi de la mise en œuvre de la PPE est un sujet clé qui pourra s'appuyer sur la gouvernance locale de l'énergie déjà en place en Martinique</p> <p>L'étude d'impact économique et social de la PPE indique l'investissement nécessaire relatif aux mesures qui y sont inscrites, ainsi que l'impact sur les emplois dans la rénovation énergétique, l'exploitation des systèmes de production d'énergies renouvelables, et les équipements pour les infrastructures énergétiques.</p>
<p align="center"> Coût de la transition énergétique, finance et fiscalité publique </p>	<p>De nombreuses contributions portent sur la nécessité de la refonte du modèle fiscal des collectivités, pour prendre en compte la diminution conséquente de l'approvisionnement en hydrocarbure dans les prochaines années</p> <p>Plusieurs contributions questionnent le coût global de la transition énergétique, et si le pouvoir d'achat des martiniquais bénéficiera à termes de l'atteinte des objectifs fixés</p>	<p>Les propositions relatives aux modifications législatives ne relèvent pas directement de la PPE</p>

Thématique abordée

Contenu des propositions

Prise en compte PPE

Réseau électrique

Plusieurs contributions soulignent l'importance de spatialiser la production future par poste source pour anticiper les besoins de renforcements futurs du réseau électrique

Un contributeur souligne l'importance d'intégrer le besoin de résilience du système électrique pour anticiper l'intégration des EnR sur le réseau, ainsi que le dimensionnement des moyens de stockages d'électricité pilotables

Transport et mobilité

De nombreuses contributions insistent sur l'intérêt des transports publics (routier et maritime notamment) en tant qu'outil majeur de la transition énergétique dans le domaine des transports. Plusieurs contributions soulèvent la question de la gratuité des transports en commun

Une contribution propose de limiter les immatriculations pour limiter l'augmentation du parc automobile, et de mettre une taxe sur les voitures particulières de plus d'une tonne

Véhicule à motorisation alternative :

Les contributeurs demandent à ce que le territoire puisse être maillé en bornes de recharges de véhicules électriques accessibles à tous et qu'une carte interactive puisse être mise en place pour les utilisateurs. Des contributeurs relèvent que le modèle de la voiture individuelle doit être remis en question

Un contributeur évoque la substitution totale du parc des véhicules thermiques appartenant aux loueurs historiques en véhicule électrique comme priorité d'action

Le projet de PPE inclut une spatialisation des potentiels de production d'énergies renouvelables par zones de potentiels.

Cependant la planification de la capacité d'absorption du réseau par poste source relève du S2RENR (schéma de raccordement au réseau des énergies renouvelables) de la Martinique. Sa révision s'engagera suite à l'adoption de la PPE révisée 2024-2033 de la Martinique.

La PPE s'attachera à répondre à l'enjeu du stockage et des réseaux pour les deux périodes de 5 ans à venir

Les propositions relatives aux modifications législatives ne relèvent pas directement de la PPE

La PPE a pour objectif la baisse de la consommation d'énergie primaire dans le secteur des transports. Elle liste les actions nécessaires en matière de transport et de déplacement : aménagements et infrastructures, transports collectifs, modes doux (marche, vélos...), covoiturage, véhicules électriques et réseau de bornes de charge de véhicule électrique

Q9/ Parmi celles proposées ci-dessus, quelles-sont les 3 thématiques qui vous préoccupent le plus et mériteraient, selon vous d'être traitées lors des ateliers ? Classez-les par ordre de priorité.

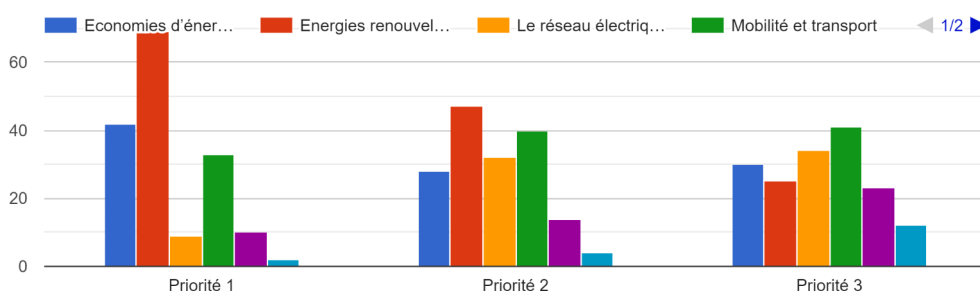


Figure 6 : réponse à la question n°9 du questionnaire au 22/12/22

Les réponses aux questions 11* et 12** ont permis aux répondants de formuler des idées sur la manière d'associer les publics au processus de révision et, plus largement, aux travaux menés sur le territoire en faveur de la transition énergétique, grâce à la communication.

***Q11/ Quelles seraient, selon vous, les actions à mettre en place pour associer davantage le grand public au processus de révision de la PPE de Martinique ?**

****Q12/ Parmi les propositions ci-dessous, quelles seraient selon vous les trois meilleurs moyens de communiquer sur la révision de la PPE auprès du grand public ?**

Ci-après un résumé thématique des réponses obtenus à ces deux questions :

Freins, opportunités et pistes d'amélioration

Concernant les freins, les opportunités et les pistes d'amélioration, les réponses libres des participants ont fourni des indications sur plusieurs points :

Les mentalités et comportements

Certains comportements sont pointés du doigt par les répondants : l'individualisme, le scepticisme, la peur du changement, le manque d'intérêt parfois et de sensibilité face au sujet sont largement évoqués. Toujours selon les répondants, ces comportements s'opposeraient à toute évolution de la situation : le désengagement, un confort dans la routine et les habitudes, des comportements individuels et non tournés vers le collectif, sont mentionnés.

Le niveau de connaissance et d'information du public

Une grande partie des répondants ont fait état d'une communication institutionnelle insuffisante au sujet de la PPE et de la transition énergétique en Martinique. Le manque d'information entretient les préjugés sur les sujets liés à l'énergie et peut contribuer à freiner les changements, notamment en matière de développement des énergies renouvelables. Ils évoquent également une éducation et une sensibilisation trop faibles du jeune public sur les questions liées à l'énergie en Martinique. Accentuer la communication et la sensibilisation, faire preuve de pédagogie sur ces sujets apparaissent, dans les réponses, comme étant des améliorations à apporter au processus de révision de la PPE ainsi qu'au suivi des travaux en faveur de la transition énergétique sur notre île. Ce serait le cas notamment pour favoriser la prise de conscience des enjeux, l'acceptation des projets d'énergies renouvelables, et la mobilisation des parties prenantes.

Les sujets qui préoccupent le public

Les sujets nécessitant une attention particulière, évoqués par les répondants sont plutôt variés : les avantages et les impacts sur l'environnement et la biodiversité des énergies renouvelables, parmi lesquelles le photovoltaïque est le plus largement cité ; la mobilité électrique et les mobilités douces ; les financements européens ; la vision politique et l'investissement des élus locaux ; les aides incitatives ; les impacts du changement climatique et l'urgence climatique ; la réduction de la consommation et la maîtrise de l'énergie : comment consommer mieux et consommer moins.

Certains sujets concernent la procédure de la révision de la PPE : sa mise en place, ses objectifs, son évaluation environnementale. Le besoin de son suivi pour l'applicabilité des actions et solutions retenues est très largement cité, ainsi que la nécessité d'inscrire des exemples concrets et avancés dans la PPE. Enfin, la responsabilité du citoyen dans la transition énergétique avec la nécessité de s'informer à l'échelle individuelle est également mise en avant dans les réponses du questionnaire.

La place des citoyens dans le projet de transition énergétique

Dans les réponses des participants, nous retrouvons plusieurs propositions soulevant la problématique du manque d'implication du citoyen dans les sujets liés à la transition énergétique, qui pourrait être en partie pallié par l'organisation de davantage de concertations et une association plus poussée des citoyens dans les grandes décisions de la transition.

Les réponses témoignent d'une réelle volonté des répondants de participer davantage à l'action collective. Les concertations sont nécessaires pour poser les débats, mais également la mise à l'honneur de l'intelligence collective dans les projets, en impliquant les usagers et les consommateurs pour leur permettre d'agir.

Comment mieux associer le public à la révision de la PPE et à sa mise en œuvre

Plusieurs propositions sont formulées par les participants en faveur d'une meilleure intégration des différents publics, en particulier des citoyens, dans le processus de révision de la PPE de Martinique et plus largement dans le cadre de la transition énergétique de la Martinique.

Sensibiliser pour augmenter le niveau d'intérêt et de connaissance du sujet

- o Par des actions chocs pour expliquer l'importance des conséquences pour les ménages martiniquais,
- o Auprès de la jeunesse martiniquaise : créer des ateliers dans les écoles, des actions ludiques ; organiser des concours dans les écoles, ateliers de sensibilisation (adultes et écoles) ; faire un challenge ludique dans les lycées, etc.
- o Auprès des élus qui devraient être des ambassadeurs et des agents de la fonction publique,
- o Auprès des socio-professionnels.

Augmenter la popularité du sujet pour augmenter son niveau de maîtrise

- o Démultiplier les moyens de communication :
 - Campagne de publicité sur les réseaux sociaux et au cinéma, dans des points stratégiques (centres commerciaux), communiqué radio, télévision, prospectus, une présentation dans les journaux télévisés, faire une campagne de communication massive invitant la population à découvrir la PPE révisée, des e-mailings aux citoyens via leur abonnement France Connect ou leur abonnement EDF, relais via des groupes WhatsApp, des publications sur les sites et réseaux sociaux autres que ceux de la CTM, etc.
- o Inscrire les actions de communication dans la durée et pas seulement ponctuellement ou lors d'évènements spécifiques.
- o Parler à toutes les générations : informer le plus grand nombre - école - université – travail, trouver le moyen de toucher la jeunesse avec des supports de leur génération, un journal ou une lettre distribué dans les boîtes aux lettres pour contourner la fracture numérique.
- o Aller à la rencontre des citoyens : faire une caravane dans tout le pays par exemple, faire du porte à porte dans certaines zones, animation à l'occasion de manifestations, spectacles, réunion publique dans les communes, Un festival de type [Welovegreen](#) (associer ateliers de co-construction, tables rondes, conférences et concerts), Stands dans les lieux publics et fréquentés, organisation d'un salon de la Transition Énergétique en Martinique, ...
- o S'appuyer sur des ambassadeurs : des publications des influenceurs, artistes sur les réseaux sociaux, travailler avec les associations.

Permettre la co-construction et l'implication de tous

- o Propositions libres : Commission de débat public, qui n'existe pas en Martinique, réunions citoyennes, réunions publiques (physiques et en ligne), impliquer les entreprises afin qu'elles mènent des ateliers avec leurs salariés, collaborer avec les mairies, grand évènement dédié à la transition énergétique de dimension territoriale à l'attention des citoyens martiniquais avec en préparation conférences et débats organisés dans les grands quartiers (secteur centre) et les communes, la création d'un schéma citoyen de la transition énergétique porté par une coordination citoyenne de la PPE par commune qui se réunirait une fois par mois, ateliers participatifs de co-construction des propositions, organisation de forum dans des espaces autres que locaux CTM, webinaires sur des thématiques ciblées.

- o Propositions d'ateliers dans le cadre de la révision de la PPE :
Acceptation sociale, changement des mentalités, information et sensibilisation du public, appropriation des enjeux et bons réflexes par tous les publics, la responsabilisation des consommateurs, l'implication citoyenne dans la transition énergétique, la diffusion/promotion des informations.

Questionner

Enquêtes téléphoniques, enquête sur un large échantillon, des questionnaires flash réguliers, mettre des séances d'informations au niveau de chaque mairie pour recueillir les avis et idées des citoyens, un questionnaire libre sur internet pour permettre à tous de s'exprimer et émettre des idées, quizz sur la dépense énergétique

Et pour tout cela, utiliser des supports et des outils adaptés et innovants

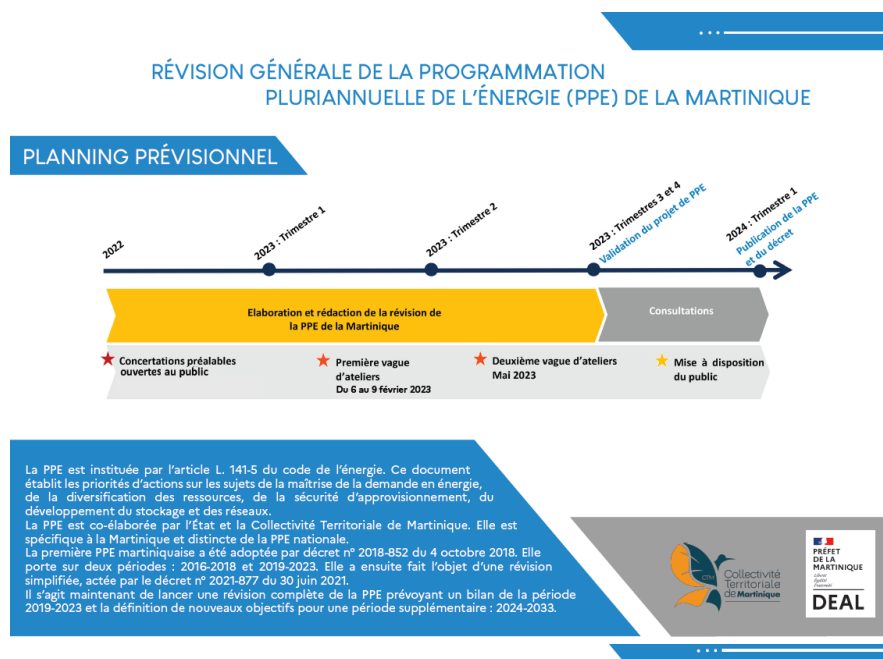
Vidéos type motion design sur YouTube, des affiches près des pôles générateurs de déplacements, bornes dans les centres commerciaux, vidéos mettant en avant les entreprises qui ont fait l'effort, expositions dans les centres commerciaux de l'île, une application mobile citoyenne de la CTM, SMS, prospectus, création de vidéos réalisées par les citoyens, documents publicitaires pour faire connaître notre situation.

Conclusion – bilan des questions 11 et 12 du questionnaire PPE

Les réponses au questionnaire de la concertation en ligne, menée dans le cadre de la révision de la PPE de Martinique, apportent un certain nombre d'indices sur la manière dont les répondants considèrent la communication des institutions sur le sujet de l'énergie en Martinique. En effet, bien que le panel interrogé se sente majoritairement concerné par la question énergétique en Martinique, les témoignages révèlent qu'un nombre significatif de répondants ne sont en réalité pas au courant des travaux réalisés sur le territoire, dans le cadre de la PPE et dans le domaine de l'énergie plus généralement. Ils montrent aussi que les citoyens qui ont répondu à ce questionnaire se sentent à l'écart des discussions importantes menées sur le thème de la transition énergétique.

Cependant, il ressort que les répondants sont également très demandeurs d'informations et proposent des pistes pour mettre en place une communication plus fluide et à fort impact sur ce sujet. Ils formulent également le souhait d'être mieux impliqués dans les travaux menés en Martinique par le biais de la concertation, notamment.

Annexe



CONTACTS



Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
 Service Risque Energie Climat (SREC)

air-energie-climat-972@developpement-durable.gouv.fr



Collectivité Territoriale de Martinique
 Direction de la Transition Ecologique et Energétique (DGAECT)

ppe.martinique@collectivitedemartinique.mq



Retrouvez les dernières actualités de la PPE en scannant le QR code

Figure 7 : Plaquette de communication avec le planning prévisionnel de la révision de la PPE 2024-2033 distribuée le jour de la réunion publique du 6 décembre 2022 à la CTM